

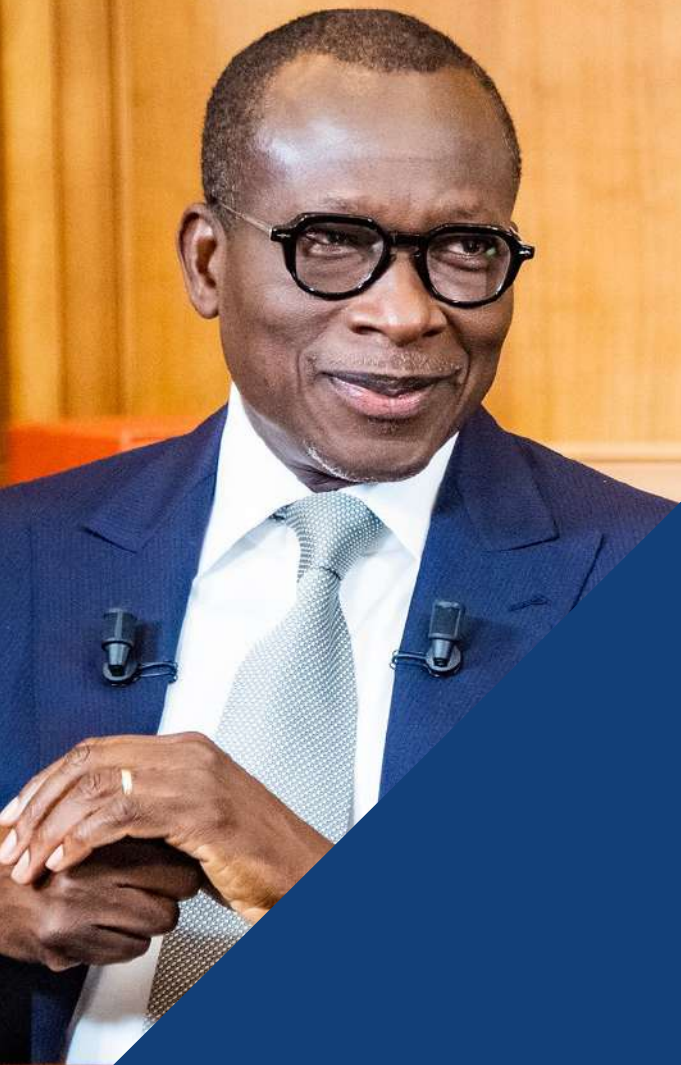


# Etat de mise en oeuvre du PAG 2016-2021



PRÉSIDENCE  
DE LA RÉPUBLIQUE  
DU BÉNIN





*« Pris individuellement les béninois sont remplis de talents et de dynamisme. Une équipe de dirigeants biens inspirés et compétents serait donc capable de mettre en œuvre avec succès, un programme de relance rapide de notre développement dans un environnement apaisé de démocratie et de liberté ».*

**Patrice Talon**



## Objectifs

- Relancer de manière durable le développement économique et social
- Doubler le taux d'investissement grâce aux PPP
- Réaliser au minimum 6,5% de taux de croissance et créer environ 500 000 emplois directs

## Défis à relever

- Mettre en place de nouvelles orientations pour engager une véritable transformation du pays.
- Réaliser des investissements massifs dans un contexte de capacités d'absorption limitées.
- Mettre en place une nouvelle organisation pour l'exécution des projets structurants.



## Le secteur privé est reconnu comme le principal acteur du développement économique

Le PAG est l'unique instrument de pilotage de l'action gouvernementale au cours des cinq (5) années du mandat.

### PILIER 1

CONSOLIDER LA DEMOCRATIE,  
L'ETAT DE DROIT ET LA BONNE  
GOUVERNANCE

### PILIER 2

ENGAGER LA TRANSFORMATION  
STRUCTURELLE DE L'ÉCONOMIE

### PILIER 3

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE  
VIE DES POPULATIONS



The flag of the Republic of the Congo is shown waving on a white flagpole with a golden finial. The flag features a green upper triangle, a yellow lower triangle, and a red triangle at the bottom. The background is a dark blue gradient with a yellow triangle in the bottom right corner.

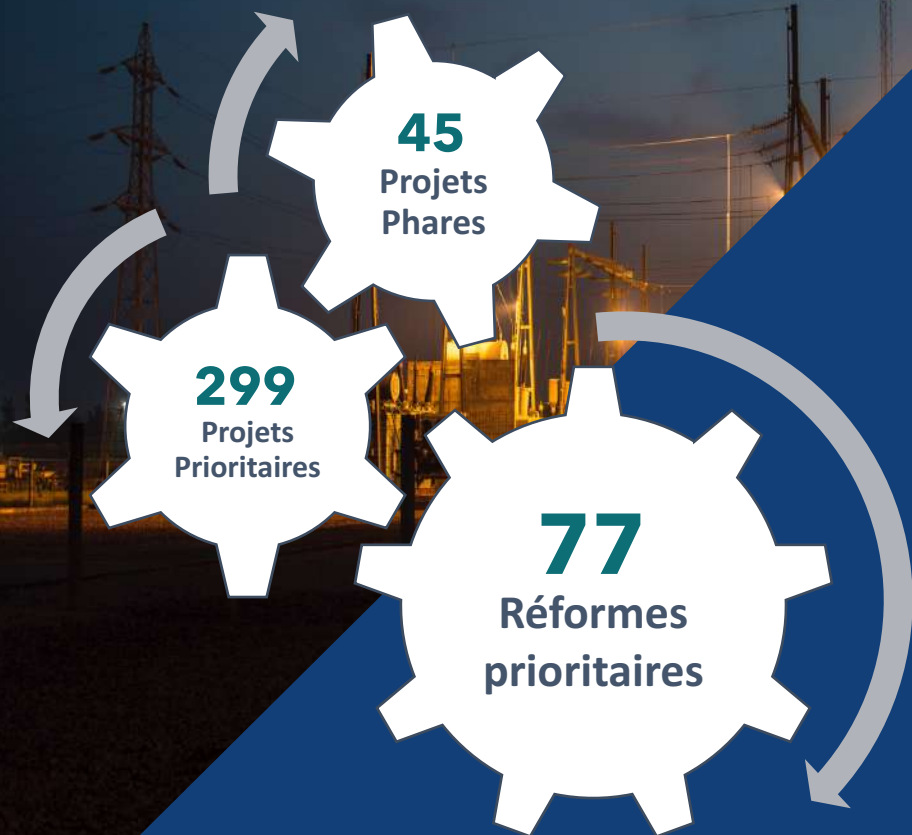
## LA DÉMARCHE POUR LA RELANCE DURABLE DE L'ÉCONOMIE

Identification des investissements porteurs de croissance

Réalisation des réformes nécessaires pour favoriser l'investissement privé

Réalisation des infrastructures nécessaires pour impulser l'investissement privé

**Mise en place de dispositifs de suivi de la mise en œuvre du programme et d'accompagnement des investisseurs**



## Coût :

9 039 milliards de FCFA

## Financement :

- secteur public (39%)
- secteur privé (61%)



## ETAT DE MISE EN ŒUVRE DU PAG

- **La quasi-totalité des réformes prioritaires ont été réalisées** et les effets sont perceptibles dans tous les secteurs d'activité, à la satisfaction des populations.
  - La mise en œuvre des projets prioritaires se poursuit normalement.La mobilisation des ressources est à un stade très avancé.
  
- **Tout le pays est en chantier, du nord au sud et de l'est à l'ouest**
  - Tous les corps sociaux sont de plus en plus impactés



## RÉSULTATS PAR PILIER

### PILIER 1

CONSOLIDER LA DEMOCRATIE,  
L'ETAT DE DROIT ET LA BONNE  
GOUVERNANCE

### PILIER 2

ENGAGER LA TRANSFORMATION  
STRUCTURELLE DE L'ÉCONOMIE

### PILIER 3

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE  
VIE DES POPULATIONS



# Pilier 1

**Consolider la démocratie, l'Etat de droit  
et la bonne gouvernance**

# LES RÉFORMES POLITIQUES

- Révision de la Constitution du 11 décembre 1990 qui renforce et renouvelle notre modèle démocratique
- Réforme du système partisan qui restitue les partis politiques à leur vocation d'animateurs exclusifs de la vie politique.
- Réforme conduite à travers le vote de diverses lois portant notamment sur la charte des partis politiques, le financement des partis politiques, la charte de l'opposition et le nouveau code électoral.

LOIS

JOURNAL O

DÉCRETS



## CES RÉFORMES POLITIQUES PERMETTENT :

- L'assainissement du paysage politique : le nombre de partis politiques passé de 250 à une quinzaine.
- La correction progressive des déviations découlant du multipartisme intégral : personnalisation et régionalisation des partis politiques, financement occulte, etc.
- L'adoption du nouveau statut de l'opposition offrant des garanties pour l'existence d'une opposition responsable.
- La révision du code électoral permettant notamment de stabiliser le calendrier électoral et de moderniser l'organisation des différentes élections politiques.

# RENFORCEMENT DU SYSTÈME JUDICIAIRE

- Institutionnalisation de la Cour des comptes à travers la révision de la Constitution. La loi organique sera très bientôt adoptée par l'Assemblée nationale.
- Création et opérationnalisation de la CRIET pour intensifier la lutte contre la corruption et l'impunité ; véritable instrument de promotion de la bonne gouvernance et du respect des biens publics.
- Redynamisation du Conseil Supérieur de la Magistrature et renforcement de l'Inspection des Services Judiciaires
- Recrutement de personnel judiciaire
- Prise de divers textes législatifs destinés à améliorer le fonctionnement du système judiciaire tels que
  - le nouveau code pénal
  - la loi sur la modernisation de la justice
  - la loi portant renforcement juridique et judiciaire de la gouvernance publique.





# RÉORGANISATION DE LA CARTE JUDICIAIRE

- Institution et mise en fonctionnement de 3 tribunaux de commerce de première instance et de 3 cours d'appel de commerce.
- Création de l'Agence Nationale d'Équipement et du Patrimoine Immobilier de la Justice ( ANEPIJ) pour assurer l'entretien et le renouvellement des équipements, la réfection des locaux, l'approvisionnement des juridictions en fournitures et matériels de bureaux.
- Création de l'École de Formation aux Professions Judiciaires (EFPJ).
- Création de l'Agence Pénitentiaire du Bénin pour assurer une gestion des maisons d'arrêts dans le respect des normes professionnelles et des meilleures pratiques observées au plan international.
- Actions de renforcement de capacité du personnel de l'Inspection Générale des Services Judiciaires.

# RÉORGANISATION DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (1/2)

- Création d'une force unique de sécurité regroupant les ex Gendarmerie et Police nationale, la modernisation des équipements, la dotation de budget additionnel, le renforcement des capacités et des effectifs (recrutement de 1100 agents).
- Réorganisation des Forces Armées pour permettre leur adaptation aux nouvelles missions de sécurité intérieure et la création de la Garde nationale.
- Modernisation des équipements et réalisation d'infrastructures modernes telle que la caserne en cours de construction à Allada pouvant abriter 4 bataillons et le renforcement des effectifs par le recrutement de 1000 soldats.
- Renforcement des effectifs et des moyens des Eaux et Forêts pour contribuer plus efficacement aux actions visant la protection de la faune et de la flore (100 nouveaux agents).



# RÉORGANISATION DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2/2)

- Réduction de 80% des braquages observés au niveau du corridor.
- Amélioration substantielle dans le comportement des agents de la police républicaine et réduction significative des rançonnements sur les axes routiers.

***Ces différentes actions, qui ont eu des impacts appréciables sur le corridor, ont valu au Bénin d'avoir été reconnu, en 2019, comme seul pays de la CEDEAO qui promeut la libre circulation des biens et des personnes.***



# RÉORGANISATION DE LA DIPLOMATIE

- Nouvelle approche de diplomatie économique qui privilégie l'efficacité dans l'action
- Rationalisation de la carte diplomatique (le nombre d'ambassades et de missions diplomatiques est passé de 35 en 2016 à 11 en 2020 et le nombre de consulats généraux est passé de 4 à 1 sur la même période)
- Rationalisation de l'effectif des postes diplomatiques et consulaires du Bénin.

# MODERNISATION DE LA GESTION DE L'ETAT CIVIL (1/2)

- Réalisation entre 2017 et 2018 du Recensement Administratif à Vocation d'Identification de la Population (RAVIP) qui a permis d'enrôler environ 11 millions de personnes soit 93% de la population.
- Création en 2019 de l'Agence Nationale d'Identification des Personnes (ANIP) pour assurer la gestion et l'exploitation de la base de données issue du RAVIP.
- Mise en place d'un fichier national centralisé et informatisé de l'identité de l'ensemble des ressortissants et résidents (Registre national des personnes physiques).
- Opérationnalisation du Numéro Personnel d'Identification qui assure l'interopérabilité entre les différents systèmes d'informations des programmes gouvernementaux de développement du numérique et de la digitalisation des services à la population.
- Mise en œuvre de mesures visant la reconstitution des actes d'état civil pour plusieurs citoyens.



## MODERNISATION DE LA GESTION DE L'ETAT CIVIL (2/2)

- A partir d'avril 2021, les registres d'Etat civil version papier seront supprimés et remplacés par un système intégré de gestion dématérialisée de l'Etat civil avec la délivrance d'actes de naissance et de cartes d'identité biométriques.
- Mesures prises en faveur de la dématérialisation des services publics à travers la mise en service d'une plateforme nationale des services publics (visa, résultats des examens scolaires, transfert de propriété, casier judiciaire, permis de construire, dossier de pension de retraite, ...etc).

***Ces différentes mesures favorisent la formalisation de l'économie, renforcent la sécurité publique et permettent une meilleure planification des interventions de l'Etat en faveur de la population et du développement de l'économie nationale.***

# AMÉLIORATION DE LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'ETAT

- Plusieurs initiatives ont été prises pour la reconstitution du patrimoine immobilier en vue de la rationalisation de leur gestion et leur utilisation dans le cadre de mobilisation de financement.
- Création d'entités autonomes telles que la Société des Aéroports du Bénin, la Société des Infrastructures Routières du Bénin, la Société des Patrimoines Immobiliers de l'Etat, la Société Béninoise des Infrastructures Numériques et la Société Béninoise des Infrastructures de Radiodiffusion.
- Mandats de gestion déléguée attribués à des partenaires privés pour redresser et améliorer les performances d'entreprises publiques jugées stratégiques (la SBEE, le PAC, l'Aéroport de Cotonou, ...).
- Adoption d'une nouvelle loi sur les entreprises publiques pour moderniser et rendre plus efficiente la gouvernance.

# AUTRES MESURES DE PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

- Réduction du train de vie de l'Etat avec la suppression d'institutions budgétivores, la réduction du nombre de postes ministériels et l'adoption d'un décret portant AOF type pour les ministères sectoriels.
- Fixation des Chefs lieu des 12 départements et nomination des 12 préfets.
- Mise en place effective d'un fichier national de pré-qualification pour les nominations aux emplois de la chaîne de dépenses publiques.
- Adoption d'une loi consacrant la transformation de l'ANLC en un organe technique de coordination de la prévention de la corruption, le Haut-Commissariat à la prévention de la corruption en République du Bénin.
- Encadrement par la loi des modalités d'exercice du droit de grève au Bénin.
- Assouplissement des dispositions du Code du Travail pour introduire plus de flexibilité et encourager la création d'emplois par le secteur privé.
- Adoption d'une loi portant régime général d'emploi des collaborateurs externes de l'Etat.
- Réduction sensible des délais de délivrance des livrets de pensions aux personnes admises à la retraite.



# Pilier 2

**Engager la transformation  
structurelle de l'économie**

# Les mesures d'amélioration du climat des affaires



# LA REVUE DU CADRE INSTITUTIONNEL DE GESTION DES RELATIONS AVEC LE SECTEUR PRIVÉ

- Création du Comité Interministériel de Promotion des Investissements (CIPI) pour la coordination des relations du Gouvernement avec le secteur privé.
- Restructuration de l'Agence de Promotion des Investissements et des Exportations (APIEX) pour servir de bras opérationnel pour le CIPI. L'APIEX devient un véritable guichet unique de formalisation des entreprises au Bénin et la porte d'entrée des investisseurs : traitement des agréments au code des investissements, facilitation d'installation dans les zones économiques spéciales, études des dossiers de partenariat public- privé.
- La Chambre de commerce et d'industrie du Bénin a été repositionnée comme véritable centre de service qui apporte aux opérateurs économiques de l'information, de l'orientation, de la formation et facilite l'accès au financement, l'accès au marché et le développement des partenariats d'affaires.
- Augmentation et rationalisation des appuis financiers de l'Etat aux entrepreneurs



# PRINCIPAUX IMPACTS DES RÉFORMES SUR LE CLIMAT DES AFFAIRES (1/2)

- Le Bénin est reconnu par la CNUCED comme premier au plan mondial en création rapide d'entreprises (la formalisation en ligne des entreprises est généralisée avec une durée moyenne de 3 heures).
- Délivrance du permis de construire en 14 jours à Cotonou, et réduction du délai de délivrance du certificat de conformité et d'habitabilité de 45 à 12 jours.
- Dématérialisation des processus de transfert de propriété et mise en ligne du cadastre national
- Gratuité du raccordement à l'eau et à l'électricité pour les PME et PMI et réduction des délais de délais de raccordements (6 jours ouvrés pour l'eau et 30 jours ouvrés pour l'électricité) ;
- Facilitation du paiement des impôts : télédéclaration, transmission des états financiers à travers une plateforme web, exonération des micros et petites entreprises du paiement de la taxe professionnelle, suppression de onze impôts dans la loi de finances 2020 , dématérialisation des documents fiscaux etc.

# PRINCIPAUX IMPACTS DES RÉFORMES SUR LE CLIMAT DES AFFAIRES (2/2)

- Dématérialisation et simplification des procédures de dédouanement pour toutes les formalités de commerce extérieur.
- Limitation du nombre de renvois des dossiers de contentieux en matière commerciale à deux (02) sauf à l'exception de cas particuliers prévus par la loi et mise en place de procédures spécifiques pour la gestion des litiges pour les petites créances.

***Les changements positifs déjà enregistrés et la dynamique en cours sont illustrés par plusieurs indicateurs, classements et rapports indépendants (Standard & Poor's, Banque mondiale, FMI, Indice MO Ibrahim, Indice Doing Business).***

***Le Bénin a effectué avec succès la première émission obligataire en euros (euro bonds) sur le marché international : levée de 500 millions d'euros (328 Mds CFA), avec un taux de souscription de 250% en moins de deux heures le 19 mars 2019, pour une maturité finale de 7 ans et un taux d'intérêt de 5,75%.***

***Le nombre de création d'entreprises s'est nettement accru  
Les investissements directs étrangers ont plus que triplé entre 2016 et 2020.***

# Les mesures de renforcement du système de gestion des finances publiques



# MOBILISATION DES RESSOURCES INTERNES ET RATIONALISATION DES DÉPENSES PUBLIQUES

- Plateforme d'échanges de données Douanes - Impôts,
- Adoption de la valeur transactionnelle,
- Machines électroniques de facturation de la TVA ,
- Création et opérationnalisation de la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin qui se positionne, aux côtés du système bancaire classique, comme un facilitateur d'opérations à effet de levier et un instrument de financement de long terme des secteurs clés de l'économie nationale,
- Système Intégré de Gestion de la Paie qui a permis d'assainir et de sécuriser le traitement des salaires des agents de l'Etat,
- Création de la CVO pour rationaliser le coût des billets d'avion supporté dans le cadre des voyages officiels
- Dispositif du crédit-bail pour la gestion du parc automobile de l'Etat,
- Plateforme de suivi de la gestion des missions officielles pour assurer une bonne évaluation des frais de missions et éviter les cas de fraude et de missions fictives,
- Gestion budgétaire axée sur les programmes pour une meilleure qualité de la dépense .



# AUTRES MESURES D'ASSAINISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES

- Réorganisation et professionnalisation des corps de contrôle de l'Etat (améliorer les capacités d'intervention, mise en conformité des systèmes de contrôle interne des ministères avec les meilleures pratiques au plan mondial, responsabilisation de l'IGF pour faire le suivi chaque année des suites données aux principales recommandations des audits dans les différents ministères),
- Promotion de la transparence budgétaire et développement de mécanismes de contrôle citoyen de l'action publique (budget citoyen, d'une charte nationale de reddition publique de comptes au niveau des collectivités locales),
- Amélioration du dispositif de gestion de la dette :
  - I. En 2019 , le FMI et la Banque Mondiale ont décerné au Bénin le prix du meilleur gestionnaire de la dette publique,
  - II. En 2020 le Bénin a été classé par la Banque Mondiale comme premier parmi les 76 pays bénéficiant du financement IDA.

# REMBOURSEMENT DES DETTES INTERIEURES

- Remboursement des dettes envers les prestataires de l'Etat;
- Remboursement des dettes sociales : sur un total global de 173 milliards FCFA dus aux travailleurs et retraités avant 2016, 87 milliards FCFA ont été effectivement payés, soit plus de 50% (52 milliards FCFA aux travailleurs et 26,7 aux retraités, sans compter 6,9 milliards FCFA de prime exceptionnelle de motivation aux agents de la santé et 1 milliard FCFA de prime de risque. De même que les 15 milliards FCFA d'arriérés récemment payés aux travailleurs.

# TRAVAIL ET FONCTION PUBLIQUE

- Réforme de l'organisation des concours d'entrée dans la Fonction publique à travers la mise en place d'un système informatisé, sécurisé et dématérialisé de gestion permettant la sélection des candidats les plus méritants
- Suppression des paiements à vue aux guichets de la CNSS au profit de leur bancarisation. Cette réforme a impacté environ 3379 pensionnés, 1244 rentiers et 77417 allocataires au titre de la branche des prestations familiales ;
- création du Conseil National du Dialogue Social (CNDS) et l'installation de ses membres et instauration de la culture du dialogue fécond, en lieu et place des conflits permanents
- Modernisation de la gestion de la carrière des agents de l'État par des modules informatiques pour la prise des actes de carrière.
- Déjà plus de deux mille (2.000) actes ont été pris en compte et ont impacté plus de cent cinquante mille (150.000) situations administratives au profit de cinquante-trois mille (53.000) agents de l'État
- Le processus de dématérialisation des archives des dossiers individuels des agents de l'État a permis la numérisation et la mise en ligne systématique de 83328 actes de carrière depuis 2018.
- 7.857 agents recrutés dans la fonction publique dont 1151 fonctionnaires et 6706 contractuels, contre respectivement 50 et 6036 pour le quinquennat 2011-2016. Nous avons ainsi recruté 1771 agents de plus dans la Fonction publique.

# ÉNERGIE

*Renforcer les capacités énergétiques  
du Bénin*







## Un programme d'investissements massifs

- Puissance installée propre de 181,5 MW faisant passer le taux de dépendance de 90% à 30%.
- Restructuration de l'opérateur national, la SBEE
- Révision de l'accord portant Code Bénino-Togolais de l'Electricité (CBTE)
- Adoption d'une Loi portant Code de l'Electricité en République du Bénin
- Ouverture du segment de la production aux producteurs privés
- Structuration du cadre réglementaire des énergies renouvelables au Bénin
- Mise en œuvre de la Facilité d'Énergie Propre Hors-Réseau
- Création de la Société Béninoise de Production de l'Electricité (SBPE)



## Projets en cours de réalisation

- Nouvelle centrale de 140MW (Maria Gleta 2).
- Centrales solaires photovoltaïques pour une capacité totale de 95 MW
- Barrage hydroélectrique multifonctions de 128 MW sur le fleuve Ouémé à Dogo-bis
- Deux centres de contrôle de la distribution « dispatching » (national et régional)
- Terminal de stockage et de regazéification flottant (FSRU) dans le port de Cotonou



## Résultats

- Fin du délestage au Bénin
- Régularité dans les prestations de la SBEE et impacts positifs sur l'activité économique
- Accroissement du nombre d'abonnés de la SBEE de 20%.
- Amélioration de la gouvernance du secteur
- Disponibilité de kits de +100 000 kits de branchements en 2020 contre 0 en 2015
- Raccordement des abonnées
- Rationalisation de l'achat d'énergie
- *Taux d'électrification en progression de 46,6% (2015) à 55,1% (2020)*



# INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS

*Renforcer les infrastructures de transport, de logistique et de commerce*







# Modernisation et densification du réseau routier

- Les travaux entrepris portent sur un linéaire de 1823 km (réhabilitation et renforcement : 835 km, nouvelle construction 989 km).
- Amélioration de l'entretien du réseau routier et des pistes rurales : l'indice d'état général du réseau routier classé a évolué de 46% en 2016 à 63% en 2020
- La Société des Infrastructures Routières du Bénin (SIRB) a été mise en place pour une gestion efficace des postes de péages et des travaux neufs



## Modernisation du sous-secteur aérien

- Réhabilitation et mise aux normes internationales de l'Aéroport International Cardinal Bernardin GANTIN de Cadjèhoun
- Construction du nouvel aéroport international de Golo-Djigbé : travaux préparatoires poursuivis
- Création de la Société des Aéroports du Bénin (SAB)
- Développement en cours d'une offre aéronautique en partenariat avec un opérateur privé.



## Secteur maritime

- Mise en gestion du PAC qui a favorisé une amélioration sensible de ses performances et de la qualité des prestations à la satisfaction des opérateurs et usagers.
- Acquisition de 2 nouveaux remorqueurs de type ASD
- Démarrage au cours du premier semestre 2021 de la construction du Centre des Affaires Maritimes.
- Mise en œuvre d'un nouveau plan directeur de plus de 500 milliards pour moderniser les installations



# TOURISME

*Faire du tourisme une filière de  
développement économique  
créatrice de richesses et d'emplois*







# Un programme d'investissements massifs de plus de 400 milliards de FCFA

- Finalisation des études du programme touristique
- Partenariats stratégiques avec les acteurs de référence mondiale
- Exemption de visa aux ressortissants des pays africains.
- Mise en place du « e-visa » pour l'obtention instantanée du visa en ligne.
- Processus de recrutement de plus de neuf cents (900) formateurs et encadreurs culturels pour la mise en œuvre des classes culturelles dans les lycées et collèges



## Les Projets majeurs ont démarré (1/2)

- **Parc de la Pendjari** : rénové, restructuré et confié en gestion à African Parks Network.
- **Cité historique de Ouidah** : Travaux de réhabilitation du Fort Portugais, Porte du Non-retour et d'autres lieux historiques ainsi que la construction du Musée International de la Mémoire et de l'esclavage.
- **Aménagement d'une station balnéaire de référence** : démarrage prochain du village de vacances de type CLUB MED.
- **Plusieurs projets privés d'hôtels** en cours de finalisation sur le site d'Avlékété (BANYAN TREE, HILTON et GOLDEN TULIP).
- **Marina de Ouidah** : Travaux de construction de la Marina en démarrage. Projet colossal de 129 milliards de F CFA.
- **Cité lacustre de Ganvié** : finalisation des études, construction de maisons pilotes.



## Les Projets majeurs ont démarré (2/2)

- **Pôle touristique d'Abomey** : démarrage de la construction en 2021.
- **Pôle muséal de référence autour du Musée Vodun de Porto-Novo** : projet en développement.
- **Route des Couvents Vodun/Orisha** : projet démarré (Adjarra, Ouidah, Abomey, Grand-Popo et Kétou) qui formeront un circuit inédit de visites touristiques.
- **Palais royal de Baru Tem à Nikki** : finalisation des études en cours.
- **Halte touristique à Allada** : la réhabilitation de la Maison Coloniale et l'aménagement de la Place « Toussaint Louverture » déjà entrepris.
- **07 arènes culturelles** : Études achevées.

# ARTS ET CULTURE

*Faire du Bénin une place de référence  
en matière d'art contemporain en  
Afrique*







## **Création de la galerie nationale pour promouvoir les arts plastiques sous toutes leurs formes en révélant les artistes plasticiens tout en créant une dynamique autour du marché de l'art**

- Elaboration d'une base de données des artistes plasticiens comportant l'identité des artistes recensés sur tout le territoire national, la description de leur parcours et de leurs œuvres
- Acquisition d'œuvres d'art auprès des artistes pour la Galerie Nationale
- Mise à disposition d'un espace d'exposition
- Offre de service de coaching personnalisé pour soutenir et accompagner les artistes talentueux



## Développement (en cours) de deux outils digitaux modernes pour la Galerie Nationale

- « e-Art Bénin » qui offrira aux artistes un espace de communication autour de leurs parcours et activités mais également un espace de vente de leurs œuvres.
- « i-Cap Bénin » qui servira à déterminer l'Indice de cotation sur le plan national des artistes plasticiens béninois sur la base de critères communément utilisés dans le monde de l'art.

# ARTISANAT

*Accompagner, former et  
professionnaliser les artisans*





## Réalisations majeures (1/2)

- Recensement national initial des artisans en février - mars 2019 (240 834). Cette opération permet de mettre en place le Registre national biométrique des métiers conformément au code communautaire de l'artisanat et d'élaborer la liste électorale des artisans.
- Vote de la loi portant création de la Chambre des Métiers de l'Artisanat du Bénin (CMA-Bénin) par l'Assemblée Nationale, le 18 juillet 2020.
- Elaboration des projets des statuts de la CMA-Bénin ainsi que tous les décrets d'application de la loi.





## Réalisations majeures (2/2)

- Mise en œuvre du projet de développement des chaînes de valeur sur cinq (05) produits de l'artisanat du Bénin à sélectionner, labelliser, certifier et commercialiser sur le plan régional, sous régional et international.
- Mesures sociales pour soutenir les populations en général et les artisans en particulier (environ 50 000 artisans tout corps de métiers confondus), impactés par la pandémie du Covid-19 en 2020.
- Finalisation en cours des programmes de formation au profit des artisans (ARCH Formation)

# NUMÉRIQUE

*Utiliser les TIC comme catalyseur de  
dynamique économique et de  
modernisation*





# Cadre institutionnel et infrastructures

## MISE EN PLACE D'UN CADRE INSTITUTIONNEL APPROPRIÉ

- Adoption d'un code du numérique
- Refonte du cadre de gouvernance
- Mise en place d'agence spécialisées (ADN, ASSI, ANSSI)
- Restructuration des opérateurs privés et publics de téléphonie

## CONSTRUCTION D'UNE INFRASTRUCTURE DE COMMUNICATION DE RÉFÉRENCE

- Déploiement de l'Internet Haut Débit caractérisée par une dorsale en fibre optique qui parcourt le Bénin du nord au Sud de plus de 2 000km)
- Accès à Internet haut débit à travers la fibre optique est aujourd'hui une réalité dans plus de 90% de nos communes.
- Mise en place d'un réseau de communication numérique pour la diffusion de la TNT (29 sites sur l'ensemble du territoire national)



# Déploiement d'outils numériques pour la modernisation de l'administration

- Mise en place d'une plateforme de dématérialisation des services de l'Etat
- Construction d'un Data Center National à Abomey-Calavi
- Interconnexion en cours de 187 sites décentralisés de l'administration des finances (e-Gouv)
- Mise en place d'une plateforme d'infrastructures à clé publique (PKI) sécurisant avec la biométrie d'une part les documents administratifs (passeports, carte nationale d'identité, etc.) et d'autre part les communications électroniques
- Mise en place du Réseau Béninois pour l'éducation et la Recherche (RBER) qui interconnecte les 4 universités publiques ce qui représente 80% de la population estudiantine





# Déploiement d'outils numériques pour la modernisation de l'administration

- Connexion du RBER au WACREN (réseau régional pour l'éducation et la Recherche de l'Afrique de l'ouest et du centre) offrant aux étudiants béninois l'accès aux universités occidentales
- Construction de 3 nouveaux Points Numériques Communautaires (PNC) favorisant l'accès à Internet et services à valeur ajoutée dans les zones défavorisées
- Construction de 24 salles multimédia dans des établissements primaires et secondaires qui sont équipées de 40 postes de travail et de matériels didactiques
- La mise en place de nombreuses applications et plateformes : « elearning » « e-resultats » dans le contexte du COVID 19 par exemple
- Construction en cours d'achèvement du Data Center national

# AGRICULTURE

*Investir pour une agriculture de grande envergure*





## Réformes

- Mise en place d'un nouveau cadre institutionnel.
- Création de 7 pôles de développement agricole.
- Modernisation des outils de travail (mécanisation et digitalisation).
- Facilitation de l'accès aux semences, intrants et marchés pour la promotion des nouvelles filières agricoles (riz, maïs, anacarde, ananas).
- Mesures fiscales et non fiscales en faveur de l'importation des intrants.
- Réalisation du Recensement National de l'Agriculture (en cours).
- Mise en place de l'agence pour la mécanisation agricole (ANAMA).





# Plus de 600 milliards FCFA en investissements publics

## INVESTISSEMENTS

- Aménagement de 1.194 ha dans la Basse et Moyenne Vallée de l'Ouémé
- Réalisation de 200 km de pistes agricoles, de 10km de digue-piste assorti d'un embarcadère-débarcadère.
- Construction de 03 marchés modernes, de 06 centres de groupage, de 188 magasins de stockage de vivres ou d'intrants pour une capacité de stockage de 47450 T.
- Réhabilitation de l'abattoir de Cotonou et construction du marché à bétail de Zè.

## FINANCEMENT

- Redynamisation du Fonds National de Développement Agricole (FNDA) et renforcement de la dotation initiale.
- Abondement du guichet n°3 du FNDA pour un montant de 100 milliards FCFA.
- 20 accords de crédits approuvés par le FNDA pour un montant total de F CFA 813 millions (À fin Août 2020).





# Plus de 600 milliards FCFA en investissements publics

## IMPACTS

- Taux de couverture des besoins nationaux de consommation par la production vivrière nationale est passée de 156% en 2015 à 182% en 2019, renforçant ainsi la sécurité alimentaire au Bénin.
- Création de 169 097 emplois dont 134 178 emplois indirects et 34 919 emplois directs dans le secteur de 2016 à 2019.
- Très bonnes performances de la production des filières à haute valeur ajoutée (ananas, anacarde, maraichage), des filières conventionnelles (maïs, riz, manioc), des filières animales et halieutiques ainsi que des cultures dites émergentes (soja, karité)



# Performances clés des filières

- **Filière ananas** : rendement passé de 47,4 tonnes/ha en 2015 à 63,6 tonnes/ha en 2019. Transformation domestique renforcée (15% de la production en 2016 à 50% en 2019).
- **Filière anacarde** : mise aux normes de 20.864 ha de vieilles plantations. mise en place de plus de 21.000 ha de nouvelles plantations. Production de 91 608 T en 2015 à 130 276 T en 2019.
- **Cultures maraichères** : production passée de 633 862 tonnes en 2015 à 706 346 tonnes en 2019.
- **Filière cotonnière** : évolution exponentielle de 269 212 tonnes en 2015 à 714 713 tonnes en 2019, ce qui a fait du Bénin le premier pays africain producteur de coton en 2018 et en 2019.
- **Filière karité** : production passée de 58 059 T en 2016 à 190 000 T avec la sécurisation des parcs à karité.
- **Filière soja** : devenue une filière d'exportation avec une production passée de 139 909 T à 257 000 T.
- **Filière mangue** : mise en place de 273 ha nouvelles plantations (variétés Kent 212 ha, et Amélie 61 ha).
- **Filière pêche et aquaculture** : production halieutique de 40 730 T en 2015 à 89 249 T en 2019.
- **Filière animale** : production passée de 196 196 T en 2015 à 218 647 T en 2019.



## Autres actions en cours

- Démarrage du PACOFIDE (ananas et anacarde à l'export),
- Démarrage du ProSeR (sédentarisation des élevages de ruminants)
- Démarrage du Projet des Centres de Services Agricoles et de Formation
- Projet de développement de grandes plantations pour l'agro-industrie
- **Réhabilitation en cours des usines de transformation abandonnées.**
- **Démarrage des travaux d'aménagement de la Zone Economique Spéciale de Glo Djigbé pour promouvoir l'implantation d'usines de transformation de produits agricoles**

# ÉDUCATION

*Doter le Bénin d'un capital humain  
de qualité et performant*







# Réformes majeures

- Restructuration et opérationnalisation du Conseil National de l'Education (CNE).
- Adoption d'une nouvelle lettre de politique éducative.
- Adoption du plan sectoriel du secteur de l'Education (2018-2030) et son actualisation (en cours) pour une éducation de base jusqu'en classe de Terminale.
- Mise en synergie des calendriers scolaires et universitaires à partir de 2017-2018.
- Réaménagement de la carte universitaire
- Création et opérationnalisation de l'Agence pour la Construction des Infrastructures dans le Secteur de l'Education (ACISE) .
- Opérationnalisation de la plateforme e-résultats pour les 3 ordres d'enseignements.
- Informatisation du système d'étude et d'instruction des demandes d'allocations universitaires.
- Elaboration des textes statutaires pour la création de l'Agence Béninoise d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur et de l'Agence Béninoise de la Recherche et l'Innovation (ABRI).
- Adoption de la Stratégie nationale de relance de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (SN-EFTP).



## Réalisations majeures - enseignements maternel et primaire

- Opérationnalisation du Programme National d'Alimentation Scolaire Intégrée (PNASI) : 605.243 écoliers impactés dans 3851 écoles (contre 1574 avant 2016).
- 1420 salles de classe construites, 987 réfectionnées et 1040 salles de classe en construction
- Mise à disposition de 9131 enseignants aspirants au profit des écoles maternelles et primaires publiques.



# Réalisations majeures - enseignement secondaire, technique et la formation professionnelle

- 1000 salles de classe en cours de construction dont 250 salles de classes équipées déjà réceptionnées.
- 122 salles de classe sont en cours de réhabilitation.
- Mise à disposition de 15871 enseignants aspirants au profit des collèges et lycées.
- Création d'une Ecole des Métiers du Numérique à Cotonou pour la formation des professionnels de la fibre optique et du numérique en général.
- Démarrage de la réhabilitation et de la construction de 4 lycées de référence à Kpondéhou, Lokossa, Sodohomè et à Ina et de 3 CFPA (Djougou, Kouandé et Dogbo) ;
- Démarrage des études pour la construction et la réhabilitation de 5 Lycées Techniques Agricoles (Kika, Djougou, Kpataba, Adjahomè, et le Lycée Agricole Médji de Sékou), de trois lycées Techniques Industriels (Ouidah, Pobè et Djougou) et d'un Centre de Formation Professionnelle et d'Apprentissage (Agouagon)
- **Démarrage de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de l'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels**



## Réalisations majeures - enseignement supérieur et recherche scientifique

- Construction des équipements modernes pour 7 110 places assises dans les 4 universités publiques.
- Réfection partielle de deux résidences à l'UAC (Résidence BID) et deux bâtiments abritant les agents du COUS-AC à l'UAC.
- Réalisation d'un vaste programme d'Interconnectivité des universités publiques.



# SÈMÈ CITY

*Bâtir une économie de l'innovation  
et du savoir créatrice de richesse et  
d'emplois*





## Le premier campus Sèmè One est opérationnel depuis septembre 2020

- Bâtiment moderne pouvant accueillir +700 apprenants avec des espaces de formation, un centre de langue et un data center.
- Des programmes de formation de pointe (Epitech Benin, Africa Design School), de recherche (X-TechLab) et d'entrepreneuriat sont déjà opérationnels.
- 196 étudiants, 250 entrepreneurs et 115 chercheurs prennent part à ces programmes.
- 1000 étudiants de la FAST/UAC ont participé à des travaux pratiques en chimie organique organisé par X-TechLab.



- Lancement du African Cities Lab, plateforme bilingue de e-learning sur les thématiques de l'urbanisation en Afrique, en partenariat avec l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) : déploiement en 2021.
- Démarrage des programmes du Centre de Langues début 2021.
- Démarrage du parc d'innovation donnant accès à des outils numériques de conception et de fabrication pour favoriser de nouvelles pratiques d'innovation et de production.
- Fabrication de 2000 visières à partir d'imprimantes 3D distribuées le cadre de la lutte du gouvernement contre le COVID-19.



# **MINES ET HYDROCARBURES**

*Valoriser les ressources minières*







## Réformes

- Adoption de la loi n°2019-06 portant **code pétrolier** en République du Bénin
- Relecture en cours du **code minier**
- Restructuration de la Société Nationale des Hydrocarbures du Bénin

## Projets d'investissements majeurs

- Doublement du volume des investissements du secteur des mines
- Projet de Construction d'unités de production de pierres ornementales et de carreaux de céramiques
- Appui et mesures de facilitation pour la mise en œuvre par un opérateur privé du Projet de construction et d'exploitation du pipeline export Niger-Bénin : coût global estimé à 600 milliards de FCFA, en phase de démarrage, avec en perspective la création d'environ 2.000 emplois

# Pilier 3

**Améliorer les conditions de  
vie des populations**

# CADRE DE VIE

*Améliorer le bien-être de tous et  
préserver l'environnement*





**Des projets d'investissements  
d'envergure : plus de 1864 milliards  
FCFA d'investissements sur la période  
2016-2021, soit 6 fois plus que  
précédemment.**





## Modernisation de nos villes (1/2)

- Réhabilitation et aménagement de voirie urbaine (Asphaltage) dans 9 villes : Cotonou, Porto- Novo, Parakou, Sème- Podji, Abomey- Calavi, Abomey, Bohicon, Lokossa et Natitingou
- Modernisation de 35 marchés urbains et régionaux : livraison prochaine des 20 marchés de la 1<sup>ère</sup> phase dans les villes de Cotonou, Porto-Novo, Ouidah, Abomey-Calavi, Parakou, Abomey, Houègbo, Glazoué, Azovè, Natitingou et Djougou. La 2<sup>ème</sup> phase concerne 15 marchés et suivra aussitôt.
- Modernisation de la gestion des déchets solides ménagers dans le Grand Nokoué : depuis fin 2019, grâce à la SGDS-GN (créée en partenariat avec les communes) plus de 650 000 ménages sont desservis avec un taux de pré-collecte et un taux de transfert des déchets respectivement estimés à 70% et 60%, contre 20% et 10% avant 2016.
- Aménagement des berges de la lagune de Cotonou : dégagement et assainissement de la berge « Gbogbanou - Dantokpa - Hindé »



## Modernisation de nos villes (2/2)

- Construction d'une plate-forme agro-alimentaire du Grand Nokoué : démarrage prochain des travaux.
- Le programme d'assainissement pluvial de la ville de Cotonou a démarré (construction de 136 km de collecteurs et caniveaux de rues, aménagement et pavage de 49 km de rues, aménagement de 7 bassins de rétention)
- Le projet d'Assainissement des Villes Secondaires qui prend en compte Porto-Novo, Sèmè-Podji, Abomey-Calavi, Ouidah, Abomey, Bohicon, Parakou et Natitingou) démarre en 2021.
- Assainissement total du plan d'eau du Lac Ahémé par l'enlèvement de tous les engins de pêche prohibés et dévastateurs.
- Construction en cours de 2 stations de traitement des boues de vidange dans le Grand Nokoué (Abomey-Calavi et Sèmè-Kpodji).



# Mise en œuvre d'un vaste programme immobilier

- Construction de 20.000 logements sociaux et économiques : la première phase concerne 12.049 logements répartis dans 13 villes, et les travaux ont déjà démarré pour 10.849 logements sur le site de Ouèdo à Abomey-Calavi pour un début de livraison en fin 2021.
- Construction d'une Cité ministérielle, d'une cité administrative, d'un Centre des affaires maritimes, Rénovation des ministères et bâtiments administratifs : projets en phase de démarrage.
- Réalisation du boulevard de la Marina et des infrastructures connexes (esplanade de l'Amazone, Jardin de Mathieu, Place de l'indépendance, ...) : travaux en cours d'achèvement
- Construction des sièges des Institutions de la République : travaux de réhabilitation et d'extension du siège de la Cour Constitutionnelle en cours. L'appel d'offres pour la sélection de l'entreprise qui sera chargée de la construction du nouveau siège de l'Assemblée Nationale est lancé ; les travaux démarrent en Avril 2021.
- Construction de SOFITEL Hôtel et rénovation du CIC : travaux en cours de mise en œuvre.



## Protection du littoral contre l'érosion côtière et valorisation des segments critiques de la côte béninoise

Assainissement du quartier Akpakpa Dodomè, construction des épis sur 5667 mètres linéaires, rechargement de plage à l'Est de Cotonou avec environ 3 282 000 m<sup>3</sup> de sable, construction de 5 km de digue immergée et rechargement de la plage à Avlékété (site propice au tourisme balnéaire).

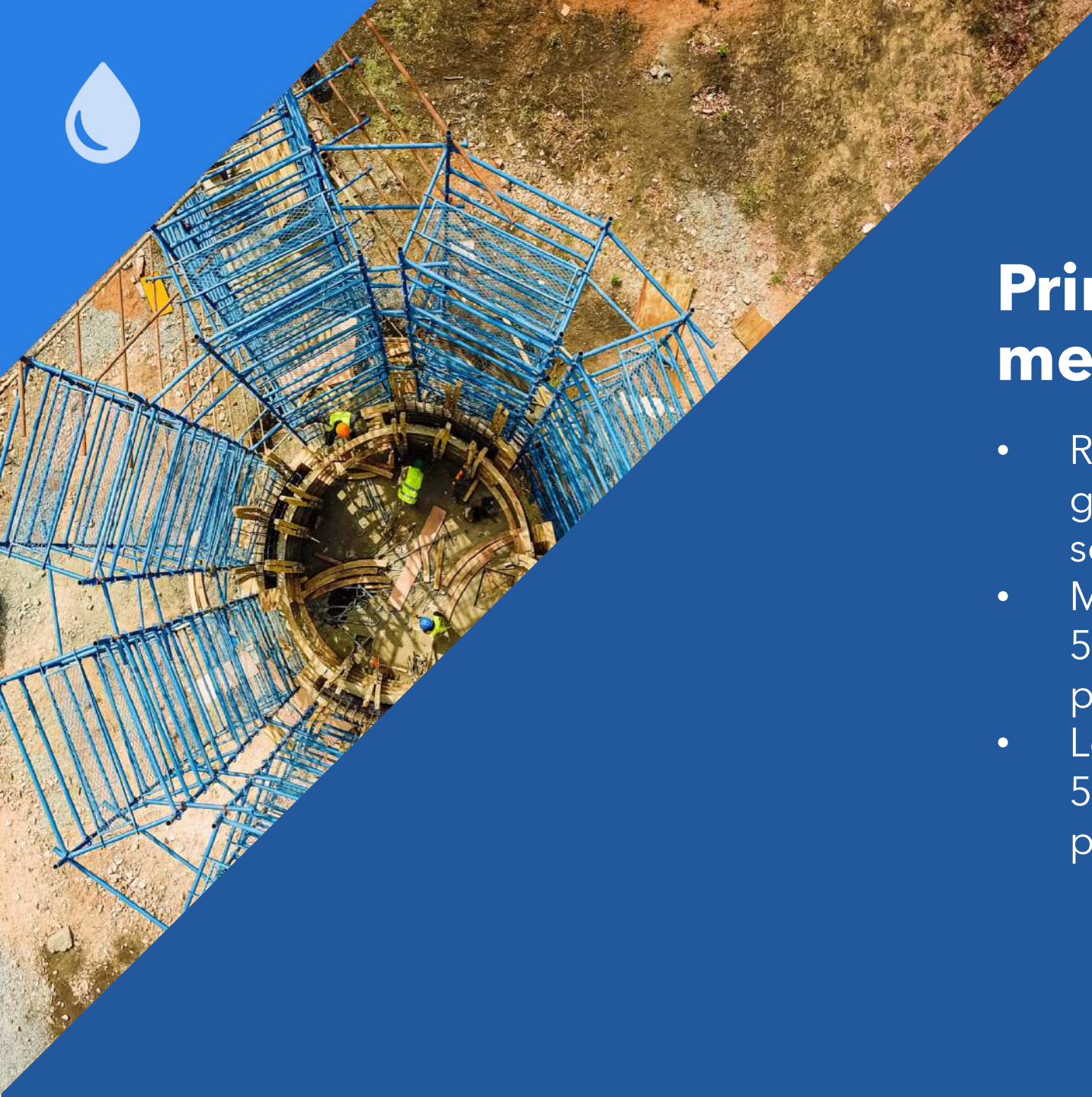




# EAU POTABLE

*Assurer l'accès à l'eau potable à toutes les populations du Bénin à l'horizon 2021*





## Principales actions menées

- Rétablissement de la crédibilité du secteur grâce à la clarification et à l'amélioration de son cadre de gouvernance
- Mobilisation record de ressources : plus de 500 milliards de francs CFA (5 fois plus que précédemment)
- Le taux de desserte nationale est évalué à 59% au 31 décembre 2019, pour une projection à 69% au 31 décembre 2020



# Résultats

## En milieu urbain :

- Desserte en eau potable d'environ 1 million de personnes supplémentaires au 30 septembre 2020, soit 3,6 millions de personnes desservies en eau potable, ce qui a permis d'approcher le taux de 75% de desserte en 2020 contre 55 % en 2016
- Mise à disposition permanente de l'eau potable dans les grands centres urbains suite à la réalisation des projets d'AEP de Parakou, Abomey-Bohicon et environs, Abomey-Calavi et Savalou

## En milieu rural :

- Programme d'Investissement permettant de desservir 1,9 millions de personnes additionnelles en milieu rural à fin 2021 (et 3,7 millions de personnes à l'horizon 2040).
- Taux de desserte en eau potable passé de 42% en 2016 à 70% en 2020
- Mise en place d'un partenariat avec les communes pour la gestion, la maintenance et l'exploitation des équipements



# SANTÉ

*une couverture sanitaire plus efficace et des soins de santé de meilleure qualité*







# Réformes pour assurer une plus grande professionnalisation des acteurs du secteur

- Création de :
  - deux structures de conseil en appui au Ministre de la santé dans le domaine des soins de santé primaire et de la médecine hospitalière,
  - cinq structures nationales autonomes en charge de la gestion d'aspects spécifiques ou de contrôle qualité dans le domaine de la santé, et
  - l'Autorité de Régulation de la Santé
- Evaluation et mise aux normes du plateau technique de toutes les formations sanitaires du pays avec l'assistance technique de AP-HP (Assistance Publique-Hôpitaux de Paris).
- Réorganisation du secteur de la pharmacie
- Rationalisation des dépenses de santé (réorganisation du dispositif pour les évacuations sanitaires)



## Réalisations majeures (1/2)

- Environ 12 milliards ont été déjà consentis dans l'acquisition et l'installation d'équipements de laboratoires de radio diagnostic, d'échographie, d'équipements de bloc opératoire, d'autoclaves de grande capacité.
- Démarrage des travaux de construction de l'hôpital de référence d'Abomey-Calavi prévus pour s'achever en 2023.
- L'hôpital de zone d'Allada a été totalement équipé.
- Acquisition d'IRM au profit du CNHU-HKM .
- Mise en place de l'unité de scanographie du CHD Ouémé.
- Acquisition de 40 ambulances au profit des hôpitaux.
- Construction et équipement de 3 antennes départementales de l'Agence Nationale de Transfusion Sanguine.
- Lutte contre les faux médicaments
- Réduction substantielle des dépenses d'évacuation sanitaire



## Réalisations majeures (2/2)

- Mise en place d'une unité de dialyse à Porto-Novo avec ses équipements.
- Achèvement des études architecturales de 5 hôpitaux de zone (Ouidah, Zobodomey-Bohicon-Zakpota, Adjra- Avrankou-Akpro Missrété, Adjohoun-Bonou-Dangbo et l'extension de l'hôpital d'Allada).
- Accès aux soins de santé sous les mesures d'exemption de paiement de soins et de protection sociale de populations vulnérables (accès gratuit à la césarienne, à la dialyse, au traitement du paludisme et aux évacuations sanitaires) avec un investissement d'environ 43 milliards FCFA de 2016 à 2020.
- Création de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers et Obstétricaux de Parakou pour la formation des infirmiers, infirmières et sages-femmes ; octroi de bourses de formation à plus de 120 agents et recrutement de plus de 1300 agents pour médicaliser l'offre de soins au niveau des centres urbains.

# SPORT

*Favoriser l'émergence de talents et le rayonnement du Bénin au plan international*







# Infrastructures sportives

- Construction de vingt-deux (22) stades de type omnisports aux normes internationales
- Mise en place de pelouse synthétique sur les stades : Mathieu Kérékou, Charles de Gaule et René Pleven, et 9 autres anciens stades.
- Construction de six (06) académies sportives (travaux préparatoires au démarrage).
- Lancement du réaménagement sommaire des aires de jeux dans les collèges et lycées pour soutenir les classes sportives.
- Mise en concession de stades





## Formations sportives

- En athlétisme en 2019, bourse de 5 millions de FCFA attribuée à chaque meilleur athlète
- Conception du Programme de Promotion du Développement des Activités sportives pour la mise en place des classes sportives et les Associations Sportives Communales
- De 2015 à 2019 les subventions de l'Etat aux fédérations et clubs des ligues ont atteint 2,2 milliards de F CFA en 2019 contre une moyenne de 76 millions de FCFA l'an jusqu'en 2015
- Règlement de la crise à la Fédération de Football et organisation régulière des championnats.
- Professionnalisation du sport
- Institution de la taxe de développement du sport



# ARCH - Secteurs sociaux

*Protéger les plus démunis et réduire  
la précarité*





# Assurances pour le renforcement du capital humain (ARCH)

## ASSURANCE MALADIE

- Phase pilote dans 07 communes : + 4000 personnes ont bénéficié d'une prise en charge sanitaire complète
- Identification en cours des ménages pauvres dans les communes restantes pour la généralisation du système
- Institutionnalisation en cours de l'assurance maladie pour toute personne résidant au Bénin

## MICROFINANCE

- Rationalisation du dispositif et amélioration de la gouvernance
- Lancement de Micro crédit mobile ALAFIA
- 19.3 milliards de FCFA injecté par l'Etat

## FORMATION

- Lancement de la phase pilote du volet formation

## RETRAITE

- Dispositif d'opérationnalisation en cours de finalisation



# DÉCENTRALISATION

*Renforcer le développement local*





# Réformes

- Prise en compte de la fonction publique territoriale dans la loi 2015-18 du 1<sup>er</sup> septembre 2017 portant statuts généraux de la fonction publique
- Plans de Décentralisation et de Déconcentration (P2D) des Ministères
- Plans Départementaux de Coordination des Actions de Développement (PDCAD) des Préfectures
- Projet de loi relative au régime financier des communes adopté et en cours d'examen à l'Assemblée Nationale.
- Finalisation de l'étude pour la création d'un fonds (transformation du FADEC en fonds d'investissement)





## Projets d'investissements majeurs

- Plus 143 milliards de francs CFA transférés directement aux communes
- Réhabilitation de la Préfecture d'Abomey
- Modernisation des principaux marchés communaux.
- Travaux d'aménagements urbains dans 34 communes
- Projet spécial de désenclavement de la Commune lacustre des Aguégus
- Construction des 12 cités administratives départementales : en instance de démarrage
- Finalisation des études pour la construction du CEFAL à Allada

Les résultats obtenus dans le cadre de la mise en œuvre du PAG sont favorisés par trois éléments :

1. la pertinence de la vision du Président de la République pour le développement de notre pays
2. la rigueur de la gouvernance
3. les efforts et sacrifices consentis par les populations





Document téléchargeable sur : [www.gouv.bj/actualite/1069/](http://www.gouv.bj/actualite/1069/)